



CENTRE DE FORMATION

Blanchard

Les enjeux de la formation

1. Pourquoi mieux apprendre à conduire ?

Avec le CFB, prenez votre envol !

L'automobile est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

Les conducteurs débutants représentent une part trop importante des tués et des blessés sur la route. L'effort engagé doit être poursuivi, notamment par le renforcement de l'éducation et de la formation. Les accidents de la route ne sont pas liés à la fatalité et pour aider les nouveaux conducteurs à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader, un nouveau programme de formation est mis en place.

L'objectif général est d'amener tout automobiliste débutant à la maîtrise de compétences en termes de savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir.

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière ou de votre accompagnateur.

2. Quelle est l'utilité de votre livret d'apprentissage ?

Il est, avec votre attestation d'inscription au permis de conduire (CERFA 02), le document indispensable et obligatoire lors de vos cours, tant théoriques que pratiques.

Dans ce livret, vous trouverez :

- les documents obligatoires concernant les cursus suivants : formation, apprentissage anticipé de la conduite ou conduite supervisée ;
- les trente objectifs à travailler et à valider par des approches différenciées.

Ce livret va vous guider dans votre parcours d'apprentissage. Il vous permet de savoir où vous en êtes mais aussi et surtout où vous allez.

Vous allez progressivement devenir autonome et compétent.

3. Quel programme de formation ?

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Il vous faudra prendre conscience que ce qui est appris en formation doit progresser et évoluer, après l'obtention du permis de conduire, en tenant compte des mêmes objectifs sécuritaires que lors de votre apprentissage.



Vous allez apprendre à manipuler une automobile et à circuler dans différentes configurations, à en connaître les risques et les limites.

Vous allez au travers de ce programme comprendre les règles du code de la route ainsi que l'influence des lois physiques, psychologiques et physiologiques.

Vous devrez également vous situer personnellement en tant que citoyen dans vos choix de conduite.

Des cours théoriques et pratiques, collectifs ou individuels, vous aideront à atteindre les objectifs définis et à personnaliser votre progression. Votre formateur sera à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Des tests de connaissances et de capacités pourront être mis en place au fur et à mesure.

> Organisation de stage :

Les stages se déroulent sur 2 à 3 semaines. Vous alternerez votre formation au code de la route avec vos heures de conduite. Votre stage se déroule du lundi au vendredi de 8h à 12h10 et de 13h10 à 17h20 (jusqu'à 16h20 le vendredi). **Les entrées en stage se font chaque lundi !**

> La formation du code au CFB

Les cours de code sont animés par un enseignant spécialisé et dédié à cette fonction dans notre amphithéâtre climatisé. Ainsi, vous obtiendrez sans attendre les réponses à vos questions ! L'enseignant veillera à ce que les cours se déroulent dans de bonnes conditions. Le jour de l'examen, les stagiaires sont accompagnés par un formateur.

> Les cours thématiques

Ils seront dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thématiques traitées sont les suivantes :

- Signalisation et règles de priorités,
- Arrêts stationnement, règles de circulation et vitesse,
- Alcool et stupéfiants,
- Equipements de sécurité des véhicules.

> La formation pratique au CFB

Vos heures de conduite seront dispensées par un même enseignant (sauf cas de force majeure) afin d'assurer un excellent suivi de votre formation. Tous nos stagiaires sont encadrés et bénéficient d'un suivi personnalisé.

Notre méthode ainsi que notre expérience dans les formations par stage vous permettent d'optimiser la réussite à vos examens dès la première présentation. Cela nous permet également d'obtenir un nombre suffisant de places aux examens pour nos stagiaires. Les stagiaires en formation PERMIS B pourront être amenés à effectuer des heures de conduite sur simulateur. Le simulateur de conduite est un outil très pratique pour l'apprentissage, il permet de commencer à maîtriser les premiers éléments de la voiture (volant, boîtier de vitesse, pédale...) avec beaucoup moins d'appréhension.



4. Conditions de passage

Passage de l'épreuve théorique

A partir de votre inscription à l'auto-école, il n'y a pas de délai pour vous présenter à l'épreuve théorique du code. Cependant, il faudra faire 5 fautes maximum pour être admis, ce qui demande de l'entraînement. En cas d'échec à l'examen du code de la route, vous pouvez vous représenter à l'examen le jour suivant. En cas de réussite au code, vous devez attendre 48h avant de pouvoir passer l'épreuve pratique.

Passage de l'épreuve pratique

Pour le passage à l'épreuve pratique, il faudra l'accord de l'équipe pédagogique. Nous prenons en charge les démarches d'inscription à l'examen pratique. Vous avez 5 ans, à compter de la date d'obtention du code de la route, pour réussir l'examen de conduite.

Durant ce délai, vous avez le droit à 5 tentatives

Au-delà des 5 tentatives, la validité du code s'annule. Si vous échouez à l'examen pratique, il vous faut patienter 1 semaine minimum avant de pouvoir vous réinscrire à une prochaine session.

ans quel centre d'examen passer son permis ?

Le Centre de Formation Blanchard est rattaché au centre d'examen de Dreux. Toutefois, de manière exceptionnelle, des examens supplémentaires peuvent nous être attribués à Mainvilliers (Chartres). Un enseignant de notre école vous accompagne le jour de l'épreuve et l'examen aura lieu avec le véhicule utilisé tout au long de la formation.

5. Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve vous est présentée individuellement par l'expert, qui vous précise ce que vous allez devoir faire :

- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes ;
- réaliser une manœuvre ;
- procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une question en lien avec la sécurité routière et une question en lien avec les premiers secours ;
- appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs ;
- adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre ;
- faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.



- 1 Test de vue : l'examineur pourra par exemple vous demander de lire la plaque d'immatriculation de la voiture se trouvant devant vous, ou de lire une inscription sur un panneau pour vérifier votre vue.
- 1 freinage de précision : la réalisation d'un freinage de précision devra être réalisé soit à l'occasion d'un arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical précis et visible, selon les consignes de votre examinateur.

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte. L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée. Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

6. La notation à l'examen pratique

Le candidat devra obtenir au moins 20 points sur 31 points, pour réussir son examen. BIEN SUR IL Y A TOUJOURS DES ERREURS ÉLIMINATOIRES. Cependant certains points sont très faciles à obtenir. Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord 0 – 1 ou 2 points, les vérifications intérieures et extérieures 0 – 1 – 2 ou 3 points, courtoisie au volant 1 points bonus et la conduite économique et respectueuse de l'environnement 1 points bonus. Ce qui fait déjà 7 points sur 20.

Seront notées aussi, l'analyse des situations, l'adaptation aux situations et la conduite autonome (suivre un itinéraire pendant quelques minutes ou se rendre à un endroit donné). Chacun de ces éléments obtiendra 0 – 0,5 ou 1 point. Il y aura aussi une manœuvre



CENTRE DE FORMATION

Blanchard

Ci-dessous, la grille d'évaluation

CERTIFICAT D'EXAMEN DU PERMIS DE CONDUIRE (1)	
<div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Date : 06/08/2015</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">L'expert(e) : MOUSTAKIR</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Codes spécifiques : 01</div>	<div style="border: 1px solid black; padding: 2px; text-align: center;">Candidat</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Nom : MULLER</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Prénom(s) : THEO FRANCOIS</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">NEPH : 130668200806</div> <div style="border: 1px solid black; padding: 2px;">Catégorie : B</div>

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3	Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord						Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome
Effectuer des vérifications du véhicule								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information					Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome	
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers					Analyse des situations	Adaptation aux situations	Conduite autonome	
Partager la chaussée								
Maintenir les espaces de sécurité								
Sous-totaux			1	10	9	0,5	0,5	1
Conduite économique et respectueuse de l'environnement			0					
Courtoisie			0					
Total général				22				

Conducteur novice : seuil d'alcoolémie à 0,2 g/l
Attention : 0,2 g/l c'est 0 verre d'alcool

BILAN	FAVORABLE (2)
--------------	----------------------

(1) ne tient lieu de permis de conduire qu'à compter de 18 ans révolus (catégorie B)

(2) sous réserve de l'aptitude à la conduite fixée par l'avis médical

Z.A de la Rabette • 10, rue Jean-Louis Chanoine • **28100 DREUX**

Pôle auto-école : 02 37 46 81 08 • **Pôle pro** : 02 37 46 81 07

SIRET : 485 256 549 000 18 - Agrément : E 15 028 0010 0 - N° de formation continue : 24 28 00 355 28



stages-blanchard28.fr